

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
17 JUIN 2011

Le Conseil Municipal, en application des articles L283 à L 290-1 du code électoral, s'est réuni à la mairie le 17 juin 2011 à 18h00 sous la présidence de Mme BOUGIS, Maire.

Etaient présents : M. LAUNEY, M. SAILLARD, Mme CHATEL, Adjoints; M. Richard LECARPENTIER
Mme DUCHEMIN, M. BOSQUET, M. BRETON, M. TOLLEMER, Mme BEAUGÉ, M. BAMEUL, M.
LE FORESTIER, M. PICHON, M. BAILLEUL
Formant la majorité des membres en exercice

Absent(s) excusé(s) :
M. BAMEUL pouvoir à Agnès CHATEL

Absent(s) non excusé(s): Mme BEAUGÉ

ELECTIONS DE TROIS DELEGUES ET TROIS SUPPLEANTS
EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS
DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2011

• **Mise en place du bureau électoral**

Madame Françoise BOUGIS, maire, a ouvert la séance.

Monsieur Jean-Pierre TOLLEMER a été désigné en qualité de **secrétaire** par le Conseil Municipal

Le maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil municipal, a dénombré **douze conseillers présents** et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.

Le maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R.133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le Maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir

- **MM Daniel BRETON, Maurice LAUNEY, Emmanuel BAILLEUL, Pierre PICHON**

• **Mode de scrutin**

⇒ **Election des délégués**

Le maire invite le CM à procéder à l'élection des **3 délégués** qui a lieu **préalablement** à celle des **3 suppléants**.

Les candidats peuvent se présenter soit isolément, soit sur une liste qui peut ne pas être complète.

Ont posé leur candidature avant le scrutin :

Mme Françoise BOUGIS, M. Maurice LAUNEY, Mme Agnès CHATEL, M. Richard LECARPENTIER, M. Jean-Marie BOSQUET, M. Jean-Pierre TOLLEMER, M. Emmanuel BAILLEUL

Le vote a lieu au scrutin majoritaire à deux tours : majorité absolue des suffrages exprimés au 1^{er} tour – majorité relative au 2^{ème} tour. En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est élu.

1^{er} tour de scrutin

- nbre de CM présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
- nbre de votants :	13
- nbre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
- nbre de suffrages exprimés :	13
- majorité absolue :	17

Nom et Prénom des candidats	Suffrages en chiffres	En lettres
BOUGIS Françoise	10	Dix
LAUNEY Maurice	5	cinq
CHATEL Agnès	5	Cinq
LECARPENTIER Richard	5	Cinq
BOSQUET Jean-Marie	5	Cinq
TOLLEMER Jean-Pierre	5	Cinq
BAILLEUL Emmanuel	4	quatre

2ème tour de scrutin

- nbre de CM présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
- nbre de votants :	13
- nbre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
- nbre de suffrages exprimés :	13

Nom et Prénom des candidats	Suffrages en chiffres	En lettres
BAILLEUL Emmanuel	6	Six
LAUNEY Maurice	5	Cinq
CHATEL Agnès	5	Cinq
BOSQUET Jean-Marie	4	Quatre
TOLLEMER Jean-Pierre	4	Quatre
LECARPENTIER Richard	2	deux

• Proclamation de l'élection des délégués

Mme Françoise BOUGIS, né (e) le 18 septembre 1952 à GOUBERVILLE (Manche), domiciliée 25, rue de l'Ancienne Gare à SOTTEVAST a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat

M. Emmanuel BAILLEUL, né le 14 août 1969 à BAYEUX (Manche), domicilié 49, chemin du Gîte à SOTTEVAST, a été proclamé élu au 2^{ème} tour et a déclaré accepter le mandat.

M. Maurice LAUNEY, né le 8 décembre 1945 à SOTTEVAST (Manche), domicilié 89, rte de Rauville à SOTTEVAST, a été proclamé élu au 2^{ème} tour de scrutin et a déclaré accepter le mandat

⇒ Election des suppléants

1^{er} tour de scrutin

- nbre de CM présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
- nbre de votants :	13
- nbre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
- nbre de suffrages exprimés :	13
- majorité absolue :	7

Nom et Prénom des candidats	Suffrages en chiffres	En lettres
BOSQUET Jean-Marie	12	douze
LECARPENTIER Richard	10	dix
CHATEL Agnès	8	huit
TOLLEMER Jean-Pierre	7	sept

• Proclamation de l'élection des suppléants

M. Jean-Marie BOSQUET, né le 31 janvier 1959 à SOTTEVAST, domicilié 78, route de Saint Jouvin à SOTTEVAST a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat

M. Richard LECARPENTIER, né le 11 mai 1962 à CHERBOURG, domicilié 17, rue es Vesques à SOTTEVAST a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat

Mme Agnès CHATEL, née le 11 janvier 1967 à SAINT-LO, domiciliée 31, route du Val Piot à SOTTEVAST a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Le présent procès-verbal, dressé et clos le dix sept juin deux mille onze à dix neuf heures a été signé par le maire, les autres membres du bureau et le secrétaire.

Le Maire
Françoise BOUGIS